

Image not found or type unknown



Ma mère harcele mes proches

Par **satyne03**, le **05/09/2008** à **21:40**

j'avais emprunté 1500€ à ma mère. maintenant je lui dois plus que 550€, je lui rend 50€ chaque mois, mais je ne suis plus en bon terme avec elle. je n'ai signé aucune reconnaissance de dettes. elle a envoyé un courrier à la mère de mon mari pour se plaindre qu'on ne lui rendait pas assez, et que c'était à elle de payer à sa place. elle l'a aussi menacé d'aller voir la famille de mon mari (oncles et tantes) pour se plaindre. faut-il que ma belle-mère porte plainte pour harcèlement? que me conseillez-vous de faire? merci de vos réponses.